



TITRE

Technicien-ne du Génie Écologique

Niveau 5 - RNCP 28107

Apprentissage

> Préparation à la vie active par une qualification professionnelle

Techicien(-ne) du génie écologique / Ingénieur(-e) écologue / Technicien(-ne) rivière / chef(-fe) de chantier / chef(-fe) d'équipe / gestionnaire d'espaces naturels...

> Complément spécifique de formation sur les questions de biodiversité dans les travaux d'aménagements

> Poursuite d'études

Spécificités de la formation

- ✔ Une **formation en alternance**
- ✔ Possibilité d'**individualisation de parcours**
- ✔ Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences (prise en charge possible de la **VAA**)
- ✔ La seule **formation en France** mêlant le génie écologique et ingénierie écologique
- ✔ Des **intervenants professionnels spécialisés**
- ✔ Des **équipements et matériels professionnels**
- ✔ L'implication dans **des chantiers écoles et des études scientifiques**
- ✔ Une **exploitation horticole**, une **saulaie** et une **cédraie** pour des mises en situation professionnelle sur site

eap49.educagri.fr ←

La réussite se cultive ici.





Contenu de la formation

La formation propose 4 grands types de modules :

> Des connaissances transversales

Ecologie, cartographie et topographie, marché du génie écologique, projet professionnel (création d'entreprise ou recherche d'emploi), préparation de chantier dont SST, sport et communication.

> Des modules thématiques

Biodiversité urbaine, éco-pâturage, éco-pastoralisme, phyto-épuration, biodiversité et agriculture, gestion innovante des eaux pluviales.

> Des connaissances naturalistes

- Modules sur les groupes faunistiques : mammifères aquatiques, odonates, orthoptères, amphibiens, reptiles, sirphes, araignées, oiseaux, chiroptères, poissons...
- Modules botaniques

> Des chantiers

Utilisation des engins de chantiers (ACES 1 et 9), réalisation de travaux, encadrement d'équipe.



Des aides à l'hébergement, à la restauration et au premier équipement sont accordées par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Validation du diplôme

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables du référentiel, à l'appui de supports écrits et/ou de présentations orales.

> Modalités de formation

822

HEURES

de parcours complet de formation sur 1 an

21

SEMAINES

par an en centre. Le reste du parcours étant en entreprise

Conditions d'admission et inscription

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus ou avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année d'entrée en formation (pas de limite d'âge pour les RQTH et certains publics particuliers)
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine
- Retirer le dossier de candidature auprès du secrétariat du CFAA 49
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Rentrée en septembre et sur demande
- Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage

→ lefresne-angers-segre.fr